

## Conseil de faculté

### Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 15 avril 2021, 16h15, par Zoom

---

#### Accueil

**Frédéric Herman** ouvre la séance du Conseil de faculté et souhaite la bienvenue aux membres sur la plateforme Zoom. Il a le plaisir d'accueillir Valentine Rais, nouvelle représentante du corps étudiant, qui remplace Arthur Schreiber.

En guise de pop-up, **Sébastien Pilet** présente un « passeport géoforensique » développé par Barbara Beck en partenariat avec l'entreprise Metalor Technologies, pour déterminer l'origine de l'or.

#### 1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n° 168 de la séance du 11.03.2021 et de son résumé .	1
3. Communications du Doyen .....	2
4. Communications de l'Ecole.....	2
5. Communications de la Recherche.....	2
6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL .....	2
7. Présentation de l'équipe décanale de Niklas Linde .....	3
8. Rapport auto-évaluation de la Faculté .....	4
9. Présentation du plan d'action égalité 2021-2024 .....	5
10. Dissolution du centre Anthropocène .....	5
11. Approbation des modifications de l'art. 54 du RGSE.....	5
12. Préavis sur les règlements et validation des plans d'études du BSc en géosciences et environnement et des programmes à 60 et 40 ECTS.....	6
13. Préavis sur les règlements et validation des plans d'études du MSc en géographie. et des programmes à 30 ECTS .....	6
14. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MSc en sciences de l'environnement .....	7
15. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité .....	8
16. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études en MA en études du tourisme	8
17. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MSc en biogéosciences .....	8
18. Désignation de Katia Todorov, représentante suppléante des étudiants au Conseil de l'Ecole .....	8
19. Préavis sur l'accueil de professeurs boursiers ERC (M.Favino, J.Rüegg) .....	9
20. Proposition de conférer le titre de professeur honoraire (D.Arlettaz, M.Kanevski) .....	9
21. Présentation du calendrier 2021-2022 .....	9
22. Divers, interpellations et propositions.....	9

*L'ordre du jour est adopté.*

#### 2. Approbation du procès-verbal n° 168 de la séance du 11.03.2021 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

*Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.*

### 3. Communications du Doyen

**Frédéric Herman** informe que le travail de la Commission pour le poste en biogéochimie environnementale arrive à son terme. Le processus différait de celui habituellement suivi pour une nomination. En effet, le 19 mars, sept candidats ont donné une présentation scientifique par Zoom, puis la Commission en a retenu quatre pour un entretien formel, programmé au 9 avril. Le rapport sera soumis au prochain Conseil de faculté.

### 4. Communications de l'Ecole

**Sébastien Pilet** présente les communications de l'Ecole :

- Les moyennes et les taux d'échec du semestre d'automne 2020 pour l'année propédeutique sont similaires à ceux du précédent semestre. Pour les méthodes quantitatives I, le taux d'échec est relativement important cette année et, pour les mathématiques, le taux d'échec élevé est récurrent, dû au manque de participation des étudiants aux sessions d'exercices et pas uniquement à l'enseignement. Le nombre d'étudiants absents aux examens est significativement plus important (10%) que celui des années précédentes (5%).
- Ne pouvant pas organiser tous les examens du semestre de printemps 2021 en présentiel, l'Ecole a voulu privilégier ceux de propédeutique. Les examens des deuxième et troisième années des Bachelor et ceux des Masters seront donc à distance. La Direction a accepté cette répartition.
- Le Bureau de l'Ecole a déterminé les conditions nécessaires à la reprise des cours en présentiel dès le 19 avril : continuer à offrir la possibilité de suivre le cours à distance; respecter les critères de l'OFSP quant aux effectifs (50 étudiants au maximum, pour autant que ce nombre ne dépasse pas le tiers de la capacité usuelle d'une salle de cours); s'assurer qu'une salle, attribuée initialement au cours, a la capacité d'absorber l'effectif et qu'elle est équipée d'un dispositif pour la captation; vérifier que les horaires des cours en présentiel sont compatibles avec ceux à distance ; se poser la question sur l'intérêt pédagogique d'un retour en présentiel. Si un enseignant pense qu'un de ses cours remplit tous ces critères, il peut organiser un retour rapide à un enseignement en présentiel.
- La Direction envisage de donner aux étudiants la possibilité de s'installer dans les salles libres de cours.

### 5. Communications de la Recherche

**Christian Kull** rappelle que la principale campagne du FINV est planifiée en octobre pour des projets prévus l'année suivante. Depuis de nombreuses années, une seconde campagne est proposée au début du printemps. Pour 2021, comme tous les fonds disponibles ont déjà été attribués, il n'y aura pas de second appel.

### 6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

**Romain Götz** rapporte les deux principaux points discutés lors de la séance du 25 mars.

La Direction a retiré début janvier la **Directive 0.17**, un nouveau règlement pour les étudiants, car certains articles, pouvant être mal interprétés, nécessitaient d'être reformulés. La Direction est en train de reformuler cette directive pour la soumettre au CUNIL et espère la faire entrer en vigueur prochainement.

Le deuxième point abordé est la mauvaise interprétation d'un journaliste de la RTS, ainsi que de certains membres du CUNIL et d'autres personnes extérieures, sur le groupe travail créé

par la Direction : l'UNIL veut réduire au silence certaines prises de paroles militantes des chercheurs et **encadrer la parole militante de ses chercheurs**. La Direction a bien mandaté un groupe de travail pour mener une réflexion autour de la prise de parole des chercheurs mais dans le but de les protéger et de les soutenir en cas de positions controversées. La Rectrice a été invitée à l'émission de FORUM de mi-mars et le journaliste était malheureusement persuadé que la Direction de l'UNIL allait produire une charte pour encadrer la parole des chercheurs. Malgré les objections de la Rectrice, le journaliste a maintenu ses propos. La RTS n'a pas démenti les propos du journaliste et cette information incorrecte circule, même au sein de la communauté universitaire. Le groupe de travail a envoyé le lendemain un mail aux chercheurs et aux PAT pour les informer de ses actions et la Rectrice a aussi écrit un message la semaine suivante pour donner sa position.

## 7. Présentation de l'équipe décanale de Niklas Linde

**Niklas Linde** présente brièvement Valérie Boisvert, pressentie à devenir Vice-doyenne aux affaires académique et Directrice de l'Ecole des GSE : elle travaille à l'IGD depuis presque dix ans, elle est membre de l'Ecole depuis 2018, où elle représente l'orientation *sciences de l'environnement* et elle a fait partie de plusieurs commissions de recrutement professoral. Pour le poste de Vice-doyenne à la recherche, communication et qualité, il a sollicité Marie-Elodie Perga, à l'IDYST, responsable du Master en sciences de l'environnement, membre de la Commission de recherche et de celle de l'auto-évaluation. Elle a aussi été membre de plusieurs commissions de recrutement professoral.

**Valérie Boisvert** explique que, en tant que membre du Bureau de l'Ecole, elle est au courant de son fonctionnement. Elle prévoit d'inscrire l'action au niveau de l'Ecole dans la continuité de ce qui a été mis en place par les précédentes équipes décanales, tout en intégrant les résultats de l'auto-évaluation de la Faculté. Une réforme majeure au niveau du Bachelor n'est pas prévue, mais uniquement des ajustements liés à la réforme des Masters, en particulier celui en géographie. Elle souhaite maintenir les bonnes relations avec les étudiants et les séances périodiques avec l'AEGE. Dans la perspective de la sortie de la crise sanitaire, elle projette d'établir davantage de contacts entre les enseignements, d'instaurer des réunions d'enseignants par orientation, afin de pouvoir discuter des ajustements possibles au niveau des orientations, d'organiser des séances avec les coordinateurs des masters une fois par semestre ou par année et de promouvoir l'équité et la transparence, notamment dans les cahiers des charges des enseignants.

**Marie-Elodie Perga** a fait partie du processus de l'auto-évaluation, dont deux chantiers en sont ressortis. Le premier est la communication externe, qui, en FGSE, a tendance à être considérée comme une tâche parmi d'autres, alors que donner un retour à la société, qui finance ses activités, est un véritable métier. Dès lors avoir une personne qui soit dédiée à une communication proactive et continue sur l'ensemble des activités serait bénéfique. Le deuxième est la transparence et l'équité dans l'attribution des fonds, dans les tâches, dans les droits et les devoirs des différents corps. La mise en place et l'application de la charte des doctorants établie par Christian Kull et son équipe mettant un cadre autour des droits et les devoirs des doctorants, des enseignants et des superviseurs, va être surveillée. Une réflexion sur les comités de suivi des doctorants, qui sont assez hétérogènes en fonction des différents superviseurs et même selon les instituts, devrait être menée, et également sur la relève académique. Une clarification sur ce que le FINV peut financier ou pas est nécessaire, afin de s'assurer de sa pérennité et que les ressources soient distribuées équitablement tout au long de l'année afin d'éviter que des projets conçus en cours d'année ne soient pas évalués par la Commission de la recherche.

**Niklas Linde** propose de passer au vote. Valérie Boisvert et Marie-Elodie Perga sont mises en salle d'attente.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom. Valérie Boisvert et Marie-Elodie Perga sont élues Vices-doyennes, respectivement aux affaires académiques et à la recherche, communication et qualité.*

Les Vices-doyennes désignées réintègrent la séance, **Frédéric Herman** les félicite et les remercie de leur engagement.

## **8. Rapport auto-évaluation de la Faculté**

**Christian Kull** résume le processus et le contenu du rapport de quarante pages rédigé par la Commission de l'auto-évaluation de la Faculté. Dans un premier temps, il rappelle le processus de l'auto-évaluation, qui intervient tous les sept ans. Le Conseil de faculté a validé la composition de la Commission le 5 juin 2020. En été 2020, Nathalie Laydu a récolté les données statistiques sur la Faculté, puis la Commission a préparé les questions pour les enquêtes auprès des différents corps et pour les entretiens avec des personnes ciblées. Certaines personnes ont participé à des focus groups, organisés par corps, afin de déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (SWOT). Le rapport a été finalisé début avril, et chaque paragraphe a été validé par la Commission.

Le canevas mis en place par la Cellule Qualité de l'UNIL indique les quatre catégories majeures sur lesquels porter les réflexions, à savoir la gouvernance, l'enseignement, la recherche et les ressources. Les quatre dernières pages présentent le plan de développement, une sorte de feuille de route, où les points, les critiques, les observations sont convertis par des actions concrètes à implémenter par les différents acteurs de la Faculté avec les moyens requis et les personnes responsables.

Globalement la Faculté se porte bien, sa croissance est régulière et maîtrisée, ses ressources matériels et financières sont suffisantes et l'ambiance de travail positive.

Dans le chapitre sur la gouvernance, le rapport conclut que l'organisation de la gouvernance et les processus décisionnels fonctionnent bien. La consolidation de la vision transversale, l'augmentation de la visibilité des activités menées, la mise en place de diverses mesures pour favoriser la diffusion des informations à l'interne, une meilleure reconnaissance de l'implication des étudiants dans la vie facultaire et une incitation de l'implication des membres du corps intermédiaire dans la gouvernance font partie des points à améliorer.

En ce qui concerne le chapitre sur l'enseignement, le rapport relève que les conditions d'enseignement et d'apprentissage sont bonnes, les formations proposées pertinentes, la qualité des enseignements et des enseignants appréciée par les étudiants. Les besoins relevés sont le développement de la promotion des formations, le renforcement des liens avec le monde professionnel et une présentation plus claire des perspectives de carrière. La répartition de la charge d'encadrement, notamment des travaux de Bachelor et de Master, doit être améliorée. L'importance de valoriser l'engagement des enseignants dans les dossiers de nomination, promotion et renouvellement de postes a été relevée. L'accès aux infrastructures et aux espaces de travail en dehors des heures de cours doit être améliorée.

Le chapitre de la recherche est un point fort de la Faculté, de par la qualité des chercheurs, des thèmes abordés, des méthodes utilisées, des laboratoires à disposition et des financements externes obtenus. Il est important de continuer à garantir et à renforcer les soutiens à disposition, soit l'équilibre de l'attribution des fonds de recherche internes et la valorisation des activités de recherche. Les congés scientifiques à l'UNIL sont trop limités par rapport à d'autres universités. En attendant une révision de ces conditions institutionnelles, le rapport propose de rétablir la possibilité d'aménager des périodes d'allègement des activités administratives et d'enseignement au niveau facultaire. **Christian Kull** note que le Décanat actuel s'oppose à cette recommandation, pour des raisons de principe et budgétaires. Et

finalement, la promotion de la collaboration « inter-institut » et interdisciplinaire doit être poursuivie.

Le chapitre sur les ressources relève une progression de la représentation féminine dans le corps enseignant, le PAT est engagé et compétent et les infrastructures sont de qualité pour l'enseignement et la recherche. L'encadrement du personnel notamment par un suivi régulier de leur responsable hiérarchique doit être renforcé. L'information auprès des membres de la Faculté sur l'existence des ressources et des points de contact, mis à disposition par l'UNIL, concernant les situations et les comportements inappropriés, doit être améliorée.

La prochaine étape est l'évaluation externe, soit la visite des experts externes prévue pour fin mai, qui se déroulera en vidéoconférence. Au cours de cette visite, les experts externes vont rencontrer les différents corps de la Faculté puis établiront leur rapport d'expertise. Ensuite le Décanat pourra prendre position sur les recommandations exposées dans le plan de développement. Enfin, avant la publication du rapport, début octobre, la Direction pourra prendre également position.

## 9. Présentation du plan d'action égalité 2021-2024

**Niklas Linde** rappelle que, depuis que Frédéric Herman a été pressenti comme futur Recteur, il a accepté d'assurer la présidence de la Commission égalité, dont les membres se sont réunis virtuellement à plusieurs reprises. Il rappelle aussi qu'Adelaïde Joris a été engagée à dix pourcent durant six mois afin d'établir le plan d'action égalité 2021-2024. La différence majeure par rapport au bilan 2017-2020 est l'élargissement des domaines. En effet, le plan ne se focalise pas uniquement sur le genre, mais aussi sur l'équité, la diversité et l'inclusion. Aussi le plan est construit autour de cinq thèmes : consolider, ancrer et élargir (les mesures déjà en place) ; politique de recrutement (pour les professeurs mais aussi les autres fonctions) ; communication ; outils et formations (surtout pour les PAT et le corps enseignant) ; allocation des ressources et des expertises.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et valide le plan d'action de la FGSE.*

## 10. Dissolution du centre Anthropocène

**Frédéric Herman** rappelle que le Centre Anthropocène a été créé au printemps 2019 par Christian Arnsperger et Stuart Lane. La Directive interne à la Faculté exige qu'une dissolution d'un Centre doit être approuvée par le Conseil de faculté.

**Stuart Lane** regrette cette décision, mais d'autres opportunités existent pour poursuivre ce type d'initiatives. Les deux raisons de cette dissolution sont : 1. la création de CLIMACT, qui offre un espace pour développer des projets interdisciplinaires, entre les sciences sociales et les sciences naturelles ; 2. le manque de disponibilité des deux initiateurs pour suivre ce projet et l'absence de reprenneur.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte la dissolution du Centre.*

## 11. Approbation des modifications de l'art. 54 du RGSE

**Frédéric Herman** rappelle que, lors de la dernière séance, les membres ont refusé les modifications apportées aux articles 53 et 54, concernant les engagements, les titularisations et les promotions des enseignants dans le Règlement de la Faculté. Le Décanat a reformulé les deux articles en prenant en compte les éléments avancés par les membres du Conseil et a invité le Doyen désigné à participer aux discussions. Le changement principal a été de

séparer les engagements des titularisations. Pour les engagements des professeurs et des MER, article 53, le principe que le Conseil vote sur l'éligibilité, le classement et la décharge de la Commission est maintenu. La majorité des deux tiers sur l'éligibilité a été conservée, mais le deuxième vote, soumis à la majorité simple, en cas de refus initial a été supprimé. Par contre, le Conseil a le droit, s'il considère ne pas avoir suffisamment d'éléments pour se prononcer, de refuser de voter sur le rapport de la Commission et de demander un complément d'information ou une révision du rapport. L'article 54, qui concerne les titularisations, les promotions et l'octroi de titre des enseignants, a été scindé en deux parties : un vote requérant la majorité des deux tiers sur la qualification du candidat pour le statut proposé et un vote à majorité simple sur la décharge de la Commission.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et approuve les modifications proposées du règlement de Faculté.*

## **12. Préavis sur les règlements et validation des plans d'études du BSc en géosciences et environnement et des programmes à 60 et 40 ECTS**

**Sébastien Pilet** rappelle que chaque année le Conseil de faculté doit se prononcer sur les modifications des règlements et des plans d'études des différents cursus. Ces derniers ont tous été préavisés par le Conseil de l'Ecole. Il passe en revue les modifications du plan d'études à 180 ECTS qui sont reportées dans celui des programmes à 60 et 40 ECTS.

Le nouveau RLUL est entré en vigueur et implique une modification de tous les règlements d'études de l'UNIL. En effet, la tentative unique a été abandonnée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Tout étudiant dispose donc de deux tentatives que ce soit au niveau du cursus, d'une orientation ou d'un enseignement. Le principe de l'admission avec une seule tentative à la première série d'examens suite à un échec définitif est caduc. Et la Direction a aussi demandé d'ajouter la durée des études pour les étudiants à temps partiel.

**Un membre du corps étudiant** demande la raison de passer les excursions et les cas d'études de six à trois crédits, dans le module 2.2, orientation « Sciences de l'environnement ».

**Un membre du corps professoral** explique que la raison est de corriger la surévaluation des excursions, dont la quantité de travail fournie par les étudiants n'atteint jamais la valeur de six crédits.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom. Il valide le plan d'études du Bachelor en géosciences et environnement, puis valide les plans d'études des programmes à 60 et 40 ECTS, puis préavise favorablement sur les modifications du règlement du Bachelor en géosciences et environnement et enfin préavise favorablement sur les modifications des règlements des programmes à 60 et 40 ECTS.*

## **13. Préavis sur les règlements et validation des plans d'études du MSc en géographie et des programmes à 30 ECTS**

**Sébastien Pilet** informe que l'objectif de l'orientation « Géomorphologie et aménagement des régions de montagne » a été modifié. Elle vise à former des géographes orientés vers l'aménagement des régions de montagne avec de bonnes connaissances des environnements de montagne, qui soient capables de travailler dans des perspectives interdisciplinaires. Suite à la création d'une troisième orientation au sein du Master en Sciences de l'environnement, la structure et le contenu de l'orientation ont été modifiés. Et les enseignements ont été réorganisés pour ne pas doubler les cours. Dans le plan d'études du programme à 30 ECTS, les modifications apportées aux enseignements et aux évaluations du Master à 120 ECTS y ont été reportées.

Les changements induits par le nouveau RLUL ont été reportés dans les règlements. Dans celui du programme de Géographie comme discipline externe, l'article 4.4 « Durée des études », le texte relatif à la possibilité pour l'étudiant de demander une dérogation à la durée des études au Doyen a été supprimé, car cette disposition relève de la compétence de la Faculté principale de l'étudiant. Et dans celui de l'attestation d'acquisition de 30 crédits en géographie, l'obligation de déposer un formulaire d'inscription auprès de la FGSE a été supprimé, article 4.1 « Conditions d'admission », car le dépôt du dossier auprès du Service des immatriculations suffit.

**Un membre du corps étudiant** demande la raison de rendre obligatoire le cours « *Watershed and river network modelling* », dans l'orientation « Analyse spatiale et systèmes complexes », cours qu'il qualifie de trop spécifique à l'hydrologie, et des prérequis en sciences aquatiques pourraient être nécessaires, au lieu de le proposer comme cours à choix libre. Les membres du Conseil de faculté considérant cette proposition pertinente, **Magali Pétermann-Glaus** précise donc que le module passera de 27 à 22 crédits, que le cours « *Watershed and river network modelling* » sera déplacé du module obligatoire au module à choix libres et que le règlement sera modifié en conséquence.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom. Il valide le plan d'études du Master en géographie, y compris l'amendement de rendre le cours « Watershed and river network modelling » optionnel, puis valide les plans d'études du programme à 30, puis préavise favorablement sur les modifications du règlement du Master en géographie, y compris l'amendement de rendre le cours « Watershed and river network modelling » optionnel, et enfin préavise favorablement sur les modifications des règlements du programme à 30 ECTS.*

#### **14. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MSc en sciences de l'environnement**

**Sébastien Pilet** explique que l'évolution majeure de ce Master est l'ajout d'une troisième orientation intitulée « Processus de la surface terrestre en environnements de montagne », initialement hébergée dans le Master en géographie. Marie-Elodie Perga, coordinatrice de ce Master, justifie ce transfert pour des raisons de cohérence et de culture scientifique. En effet, cette orientation est clairement ancrée dans les sciences naturelles (géographie physique). Sa thématique se place à l'interface entre les deux orientations préexistantes du Master (l'analyse des risques et les environnements aquatiques), en ajoutant des spécificités notamment en géomorphologie et en écologie des régions de montagne. C'est aussi un moyen d'augmenter l'attractivité et de valoriser la géographie physique et donne une opportunité supplémentaire de mutualiser certains cours et d'augmenter leurs effectifs tout en permettant aux étudiants, par le jeu des cours à choix libre, de se construire un curriculum personnel, diversifié mais cohérent. L'Ecole et le Conseil de l'Ecole soutiennent fortement cette migration, qui implique des répercussions importantes, comme la création d'un cursus complet.

Quant au règlement, les modifications ont été apportées, conformément au nouveau RLUL. De plus, à l'article 3, « Comité scientifique », un étudiant a été ajouté pour représenter aussi la troisième orientation. Dans les articles 10 « Orientation », 11 « Crédits ECTS et structure du cursus » et 24 « Intitulé du grade », la référence à la troisième orientation a été ajoutée.

**Un membre du corps étudiant** relève que, selon le règlement, les géographes physiques n'ont pas accès à ce Master.

**Sébastien Pilet** répond que pour cette première année, il faudra faire preuve de flexibilité. L'Ecole prévoit des mesures transitoires et de revisiter le Bachelor afin d'offrir les meilleures conditions durant cette transition.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom. Il valide le plan d'études, puis préavise favorablement sur les modifications du règlement.*

### **15. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité**

**Sébastien Pilet** explique que les modifications du plan d'études sont essentiellement dues à l'intégration des nouveaux enseignants.

Au niveau du règlement, les modifications ont été apportées, conformément au nouveau RLUL et, à la demande de Swissuniversities, la branche « sciences forestières » a été retirée de l'article 4 « Admission », les étudiants au bénéfice de ce titre ne pourront plus donc intégrer ce Master.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom. Il valide le plan d'études, puis préavise favorablement sur les modifications du règlement.*

### **16. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études en MA en études du tourisme**

**Sébastien Pilet** passe en revue les modifications sans incidence majeure du plan d'études.

Quant au règlement, les modifications ont été apportées, conformément au nouveau RLUL.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom. Il valide le plan d'études, puis préavise favorablement sur les modifications du règlement.*

### **17. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MSc en biogéosciences**

**Sébastien Pilet** explique que ce Master a deux plans d'études distincts, un à temps plein et un autre à temps partiel, car l'UNINE ne propose pas le cursus à temps partiel.

Le règlement étant commun avec l'UNINE, la formulation est différente des autres règlements de la FGSE. Dans l'article 14 « Conditions de réussite des évaluations et des modules », les conditions de réussite (notes inférieures à 4.0 du module échoué doit être repassées) et la suppression de la tentative unique ont été précisées à la demande de l'UNIL.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom. Il valide le plan d'études, puis préavise favorablement sur les modifications du règlement.*

### **18. Désignation de Katia Todorov, représentante suppléante des étudiants au Conseil de l'Ecole**

**Frédéric Herman** introduit le point concernant la désignation de Katia Todorov comme représentante suppléante des étudiants en sciences de l'environnement au Conseil de l'Ecole. Sans commentaire des membres, il propose de passer au vote.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte la nomination de Katia Todorov au poste de représentante suppléante au Conseil de l'Ecole.*

## 19. Préavis sur l'accueil de professeurs boursiers ERC (M.Favino, J.Rüegg)

**Frédéric Herman** passe la parole à Michel Jaboyedoff, directeur de l'ISTE.

**Michel Jaboyedoff** explique que le projet de Marco Favino entre dans la recherche du côté géophysique. Il rappelle que le taux de réussite pour obtenir un ERC est faible.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement la demande d'accueil de Marco Favino comme Professeur boursier ERC rattaché à l'ISTE.*

**Frédéric Herman** informe que Janine Ruegg, actuellement affiliée au CIRM, travaille notamment avec Stuart Lane et Marie-Elodie Perga. Le Conseil de l'IDYST a soutenu ce projet.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement la demande d'accueil de Janine Rüegg comme Professeure boursière ERC rattachée à l'IDYST.*

## 20. Proposition de conférer le titre de professeur honoraire (D.Arlettaz, M.Kanevski)

**Frédéric Herman** explique que Dominique Arlettaz et Mikhail Kanevski partiront tous deux à la retraite cette année. La demande de leur conférer le titre de Professeur honoraire a été soutenue par le Décanat.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement l'octroi du titre de Professeur honoraire au profit de Dominique Arlettaz.*

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement l'octroi du titre de Professeur honoraire au profit de Mikhail Kanevski.*

## 21. Présentation du calendrier 2021-2022

**Karine Rossier** partage, via Zoom, le calendrier avec les membres présents. Les membres du Conseil discutent sur la possibilité d'ajouter une séance de secours au printemps 2022.

**Magali Pétermann-Glaus** suggère d'avancer la séance du Conseil de l'Ecole, afin de répartir les points des règlements et des plans d'études, qui doivent impérativement parvenir à la Direction chaque année mi-avril, sur les Conseils de faculté de mars et d'avril.

**Frédéric Herman** propose de passer au vote, tout en gardant l'option d'ajouter une date.

*Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte le calendrier.*

## 22. Divers, interpellations et propositions

La parole n'étant pas demandée, **Frédéric Herman** clôt la séance et remercie les membres du Conseil pour leur participation et les débats. Il félicite aussi la nouvelle équipe décanale et lui souhaite les meilleurs succès.

La séance est levée à 19h51.

Frédéric Herman, Président